

AIDER LES ENFANTS DE MA SOEUR ALCOOLIQUE

Par **pgren** Posté le 23/05/2024 à 11h41

Bonjour,
Je vous contacte pour obtenir de l'aide : ma sœur est alcoolique (et dépressive) depuis maintenant 7 ans, on ne l'a découvert qu'il y a 4 ans lorsqu'elle s'est séparée de son conjoint.
Depuis c'est une descente aux enfers pour elle mais aussi pour ses enfants qui ont maintenant 11 et 13 ans.
Le père a pris les enfants en garde quasi-exclusive le temps qu'elle essaie de se soigner chez mes parents (qui habitent à 800 km) mais dès qu'elle est sortie de cure et qu'elle est rentrée chez elle, elle a recommencé à boire.
Mes parents ont fait en moyenne 10 aller-retours par an pour aller l'aider. Ils ont rénové son appartement en entier alors qu'il était devenu insalubre par le manque d'hygiène de ma sœur.
Elle ne veut pas se soigner et sait que si elle continue elle en a pour 3 ans maximum (d'après les médecins). C'est comme un suicide lent... Elle n'est même pas heureuse de voir ses enfants quand elle les a.
Leur père a une situation compliquée financièrement et s'occupe peu de mes neveux qui sont livrés à eux-mêmes quand ils sont chez l'un ou chez l'autre.
Mon neveu de 13 ans appelle régulièrement mes parents et son père quand ma sœur est complètement ivre.
Il y a deux jours il a envoyé une vidéo de l'appartement quand ils sont rentrés chez ma sœur, on peut à peine marcher, c'est insalubre, ils n'ont même pas de draps sur leur lit qui est couvert de taches, il y a des bouteilles d'alcool vides qui traînent.
Quand j'essaie de parler à ma soeur, elle est dans le déni total, se braque et ne répond plus au téléphone.
Mes parents sont impuissants, en colère contre elle et inquiets pour leurs petits-enfants.
Ils ne veulent pas « dénoncer » la situation par peur qu'ils aillent en foyer ou en famille d'accueil, sachant en plus que leur père n'est pas « défaillant ».
Ils ne veulent pas demander la garde temporaire de peur que les garçons partent loin de leurs parents et de leur vie sociale (école, sport...).

Avez-vous un conseil à me donner pour au moins venir en aide à mes neveux ?

1 RÉPONSE

buisson - 26/05/2024 à 22h48

Bonjour,

La situation est préoccupante. Il faut penser avant tout aux enfants, à leur bien être. Les enfants appellent à l'aide en montrant cette vidéo. Ils se sentent insécurisés. Il me semble important de faire une information préoccupante même si ça concerne votre soeur. Il faut la meilleure solution pour eux. Avez-vous pu discuter avec eux ? Que souhaitent - ils ? C'est important de les écouter. Ils ont l'âge pour que leur propos soient pris en compte "l'âge du discernement" par un juge.

Est-ce que le papa a toujours la garde quasi exclusive ? Y a-t-il une convention de divorce, de séparation ou un jugement concernant la garde des enfants ?

Si ce n'est pas le cas, c'est urgent que cela soit fait.

C'est dur mais il semble que votre soeur ne soit pas en mesure de s'occuper de ses enfants. Il y a des mesures pour que les enfants voient leur parent dans un lieu sécurisé avec des temps définis de visites. C'est le juge qui décide.

C'est difficile mais il faut penser aux enfants.

Bon courage à vous.
